

Session du 3 et 4 février 2020

Intervention de Marie-France Renou

Commission des routes et des mobilités Réseau routier

Monsieur le Président,
Cher-e-s collègues,

L'année dernière déjà nous avons évoqué la mise en place d'une conférence verte pour prendre en compte le défi climatique que nous reconnaissons tous, me semble-t-il, et qui, au fil des années, devient de plus en plus pressant, de plus en plus urgent (certains même diraient que c'est déjà trop tard). Le temps presse effectivement il nous faut agir... Chaque jour la presse s'en fait l'écho, les catastrophes mondiales sont là bien présentes et beaucoup de personnes en souffrent. Que fait-on pour y remédier ? Qu'attend-on ?

Pensons à l'avenir, en parler c'est une chose mais quelles actions mettons-nous en place pour ralentir ces phénomènes climatiques dus au réchauffement, qui mettent nos vies en danger, l'urgence écologique est là, bien réelle...

Chacun en est bien conscient ou en prend bien conscience aujourd'hui. On le voit bien notamment à travers les programmes électoraux pour les municipales. Le sujet de la transition écologique est partout !! C'est le sujet majeur, c'est le fil rouge de toutes les actions qui seront menées dans les années à venir. Et c'est très bien !!

Alors de notre point de vue, le Département a aussi son rôle à jouer dans cette transition environnementale, il doit lui aussi être exemplaire. Il se doit de répondre aux attentes de nos concitoyens. A travers ses compétences, il doit investir rapidement pour faire évoluer les pratiques de déplacements par exemple : favoriser les déplacements doux, l'usage du vélo, favoriser le covoiturage et tous modes de transports alternatifs. C'est urgent....

Cela nécessite donc des travaux, certains sous maîtrise d'ouvrage départementale que nous pourrions réaliser dès cette année et d'autres à piloter en lien avec les communes, les EPCI, et la région bien évidemment. Je le répète il est temps de retrousser les manches et de montrer que le Département est une collectivité qui prend à bras le corps cette problématique climatique en proposant un budget qu'on pourrait appeler le « budget vert ».

C'est pourquoi nous vous proposons d'inscrire dans ce budget 2020

- ⇒ Une autorisation de programme de 5M€ dont 1M€ en 2020 pour un plan départemental vélo
- ⇒ Une autorisation de programme de 3M€ dont 700 000€ en 2020 pour des aires de covoiturages multimodales

car bien sûr tout cela doit se faire sur plusieurs années mais à commencer dès maintenant pour véritablement prendre en compte l'urgence écologique et montrer notre volonté d'être exemplaires et innovants pour répondre à cet enjeu d'avenir.

Dans le même ordre d'idée, il nous faut également partager nos projets départementaux avec la Région afin que ceux-ci figurent clairement dans le SRADDET, actuellement en cours d'élaboration. C'est primordial et nous sommes en attente de connaître les préconisations émises par le Département de Maine et Loire sur ce schéma.

Merci de votre attention.